DITEC™

ENTREMATIC

CE

OBBI

IP1639FR - rev. 2012-07-31

FR

Manuel d’installation et d’entretien pour portes à battant.
(Instructions originales)

ICIM
ISO 9001
Cert. n° 0957

DITEC S.p.A.
Via Mons. Banfi, 3 - 21042 Caronno Pertusella (VA) - ITALY
Tel. +39 02 963911 - Fax +39 02 9650314
www.ditec.it - ditec@ditecva.com

SOMMAIRE

Argument	Page
1. Consignes générales de sécurité	*3*
2. Déclaration d'incorporation des quasi-machines	*4*
2.1 Directive machines	*4*
3. Données techniques	*5*
3.1 Mode d'emploi	*5*
4. Installation type	*6*
4.1 Références motoréducteur	*7*
5. Installation	*8*
5.1 Contrôles préliminaires	*8*
5.2 Installation motoréducteur	*8*
6. Raccordements électriques	*11*
6.1 Réglage des fins de course OBBI3BFCH	*12*
7. Plan d'entretien ordinaire	*13*
8. Instructions d'utilisation	*15*
8.1 Consignes générales de sécurité	*15*
8.2 Instructions de déverrouillage manuel	*15*

Touts droits reservés

Les informations mentionnées dans ce catalogue ont été controlées avec la plus grande attention. Toutefois, nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreurs, omissions ou approximations dépendant d'exigences techniques ou graphiques.

1. CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

Le présent manuel d'installation s'adresse uniquement à un personnel professionnel compétent.
L'installation, les raccordements électriques et les réglages doivent être exécutés selon les règles de l'art et conformément aux normes en vigueur.
Lire attentivement les instructions avant d'entamer l'installation du produit. Une mauvaise installation représente une source de danger. Les matériels d'emballage (plastique, polystyrène, etc.) ne doivent pas être jetés dans la nature, ni laissés à la portée des enfants car ils représentent une source potentielle de danger.
Avant de commencer l'installation, contrôler l'état du produit.
Ne pas installer le produit dans une atmosphère ou un environnement explosif : la présence de gaz ou de fumées inflammables constitue un risque grave pour la sécurité.
Avant d'installer la motorisation, effectuer toutes les modifications structurelles nécessaires à l'installation des dispositifs de sécurité, à la protection et à la séparation de toutes les zones présentant un risque d'écrasement, de cisaillement, d'entraînement et tout risque en général.
Vérifier que la structure existante présente les conditions requises de robustesse et de stabilité. Le constructeur de la motorisation n'est pas responsable de l'inobservation des règles de l'art dans la fabrication des huisseries à motoriser, ainsi que des déformations pouvant se créer lors de l'utilisation.
Les dispositifs de sécurité (cellules photoélectriques, bords sensibles, arrêt d'urgence, etc.) doivent être installés en tenant compte: des règlements et des Directives en vigueur, des règles de l'art, de l'environnement de l'installation, de la logique de fonctionnement du système et des forces développées par portail motorisée.
Les dispositifs de sécurité doivent protéger les éventuelles zones à risque d'écrasement, de cisaillement, d'entraînement et de tout risque en général, du portail motorisée.
Appliquer les signalisations prévues par les normes en vigueur pour indiquer les zones dangereuses.
Chaque installation doit indiquer de manière visible les données d'identification du portail motorisée.
Avant de raccorder l'alimentation électrique, vérifier que les données de la plaque correspondent à celles du réseau de distribution électrique. Prévoir, sur le réseau d'alimentation, un interrupteur sectionneur omnipolaire présentant une distance d'ouverture des contacts supérieure ou égale à 3 mm.
Vérifier que, en amont de l'installation électrique, un disjoncteur différentiel et une protection contre les surintensités adéquats sont installés.
Si nécessaire, raccorder el portail motorisée à un dispositif efficace de mise à la terre, exécuté conformément aux normes de sécurité en vigueur.
Lors des interventions d'installation, d'entretien et de réparation, couper l'alimentation avant d'ouvrir le couvercle pour accéder aux composantes électriques.
Pour la manipulation des composantes électriques, porter des bracelets conducteurs antistatiques reliés à terre.
Le fabricant de la motorisation décline toute responsabilité pour toute installation de composantes incompatibles du point de vue de la sécurité et du bon fonctionnement.
Pour toute réparation et tout remplacement des produits, seules des pièces de rechange d'origine devront être utilisées.
L'installateur doit fournir, à l'utilisateur, toutes les informations relatives au fonctionnement automatique, manuel et d'urgence du portail motorisée et lui remettre les instructions d'utilisation de l'installation.

2. DÉCLARATION D'INCORPORATION DES QUASI-MACHINES

(Directive 2006/42/CE, Annexe II-B)

Le constructeur DITEC S.p.A. sis à Via Mons. Banfi, 3 - 21042 Caronno Pertusella (VA) - ITALY déclare que l'automatisme pour portails battant de type OBBI:

- est construit pour être installé sur une porte manuelle et constituer une machine aux termes de la Directive 2006/42/CE. Le constructeur de la porte motorisée doit déclarer la conformité aux termes de la Directive 2006/42/CE (annexe II-A), avant la mise en service de la machine;
- est conforme aux conditions requises de sécurité applicables et indiquées à l'annexe I, chapitre 1 de la Directive 2006/42/CE;
- est conforme à la Directive basse tension 2006/95/CE;
- est conforme à la Directive compatibilité électromagnétique 2004/108/CE;
- la documentation technique est conforme à l'annexe VII-B de la Directive 2006/42/CE;
- la documentation technique est gérée par Renato Calza sis à Via Mons. Banfi, 3 - 21042 Caronno Pertusella (VA) - ITALY;
- une copie de la documentation technique sera fournie aux autorités nationales compétentes, sur demande dûment motivée.

Caronno Pertusella, 30-08-2010

Silvano Angaroni
(Managing Director)

2.1 Directive machines

Aux termes de la Directive machines (2006/42/CE), l'installateur qui motorise une porte ou un portail a les mêmes obligations que le constructeur d'une machine et il doit, comme tel:

- rédiger le dossier technique qui devra contenir les documents indiqués à l'Annexe V de la Directive machines; (Le dossier technique doit être conservé et mis à la disposition des autorités nationales compétentes pendant au moins dix ans à compter de la date de construction de la porte motorisée);
- rédiger la déclaration CE de conformité selon l'Annexe II-A de la Directive machines et la remettre au client;
- apposer la marque CE sur la porte motorisée aux termes du point 1.7.3 de l'Annexe I de la Directive machines.

3. DONNÉES TECHNIQUES

	OBBI3BH	OBBI3BFCH
Alimentation	24 V=	24 V=
Absorption	3 A	3 A
Poussée	1500 N	1500 N
Course max	350 mm	350 mm
Temps de ouverture	25 s / 90°	25 s / 90°
Fin de course	-	Fins de course magnétiques
Classe de service	3 - FREQUENT	3 - FREQUENT
Intermittence	S2 = 30 min S3 = 50%	S2 = 30 min S3 = 50%
Température	-20 °C/+55 °C	-20 °C/+55 °C
Degré de protection	IP54	IP54
Armoire electronique	E2HOB	E2HOB
Indications d'utilisation m = longueur du vantail kg = poids du vantail Dimensions recommandées Dimensions limites	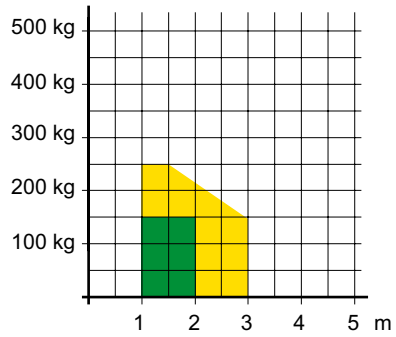	

3.1 Mode d'emploi

Classe de service: 3 (minimum 10÷5 ans d'utilisation avec 30÷60 cycles par jour)
Utilisation: FREQUENT (Pour installations domestiques ou petits immeubles avec passage pour véhicules ou passage piétons fréquent).

- Les performances d'utilisation se reportent au poids recommandé (environ les 2/3 du poids maximum autorisé). L'utilisation avec le poids maximum autorisé pourrait porter à une baisse des performances indiquées plus haut.
- La classe de service, les temps d'utilisation et le nombre de cycles consécutifs ont une valeur purement indicative. Il s'agit de valeurs relevées statistiquement dans des conditions moyennes d'utilisation, n'offrant donc pas une précision absolue pour chaque cas spécifique.
- Chaque entrée automatique présente des éléments variables comme: frottements, compensations et conditions environnementales pouvant modifier fondamentalement aussi bien la durée que la qualité de fonctionnement de l'accès automatique ou d'une partie de ses éléments (entre autres, les automatismes). L'installateur est tenu d'adopter des coeffi cients de sécurité adaptés à chaque installation spécifique.

4. INSTALLATION TYPE

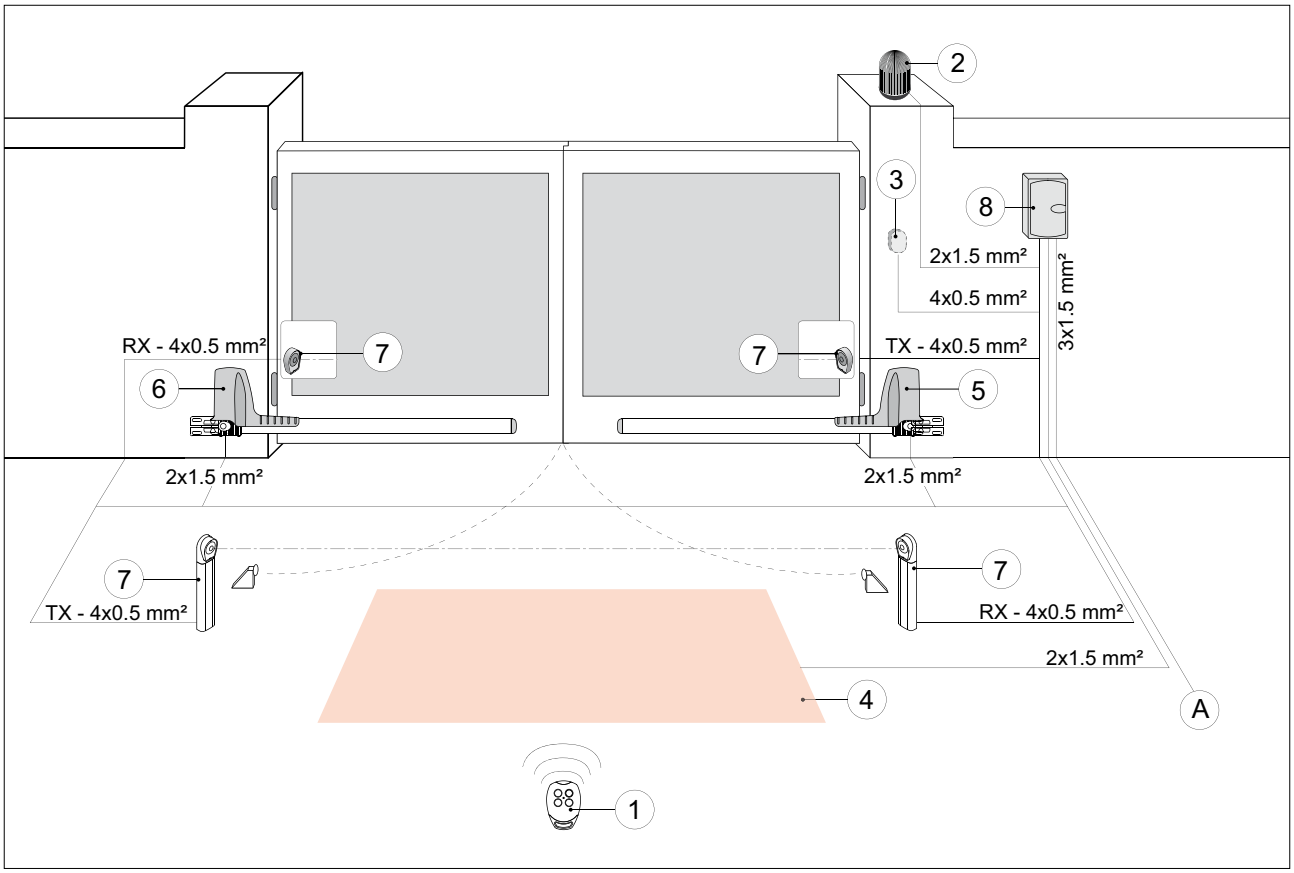

Réf.	Code	Description
1	GOL4	Radiocommande
2	LAMPH	Lampe clignotante
3	XEL5 GOL4M	Sélecteur à clé Clavier de commande via radio
4	LAB9	Détecteur à spire magnétique de contrôle du passage
5	OBBI3BH OBBI3BFCH	Motoréducteur droit Motoréducteur droit avec fin de course
6	OBBI3BH OBBI3BFCH	Motoréducteur gauche Motoréducteur gauche avec fin de course
7	XEL2 LAB4	Cellules photoélectriques Cellules photoélectriques IP55
8	E2HOB	Armoire electronique
A		Relier l'alimentation à un interrupteur omnipolaire de type homologué avec distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm (non fourni par DITEC). Pour le raccordement au réseau, utiliser un conduit indépendant et séparé des raccordements aux dispositifs de commande et de sécurité.

REMARQUE: la garantie de fonctionnement et les performances spécifiées ne s'obtiennent qu'avec les accessoires et les dispositifs de sécurité DITEC.

4.1. Références motoréducteur

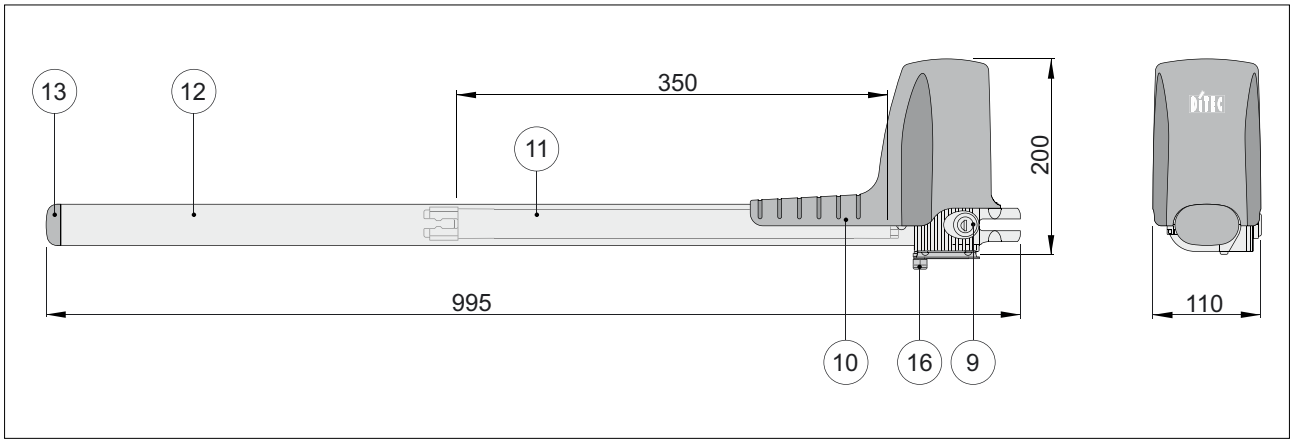

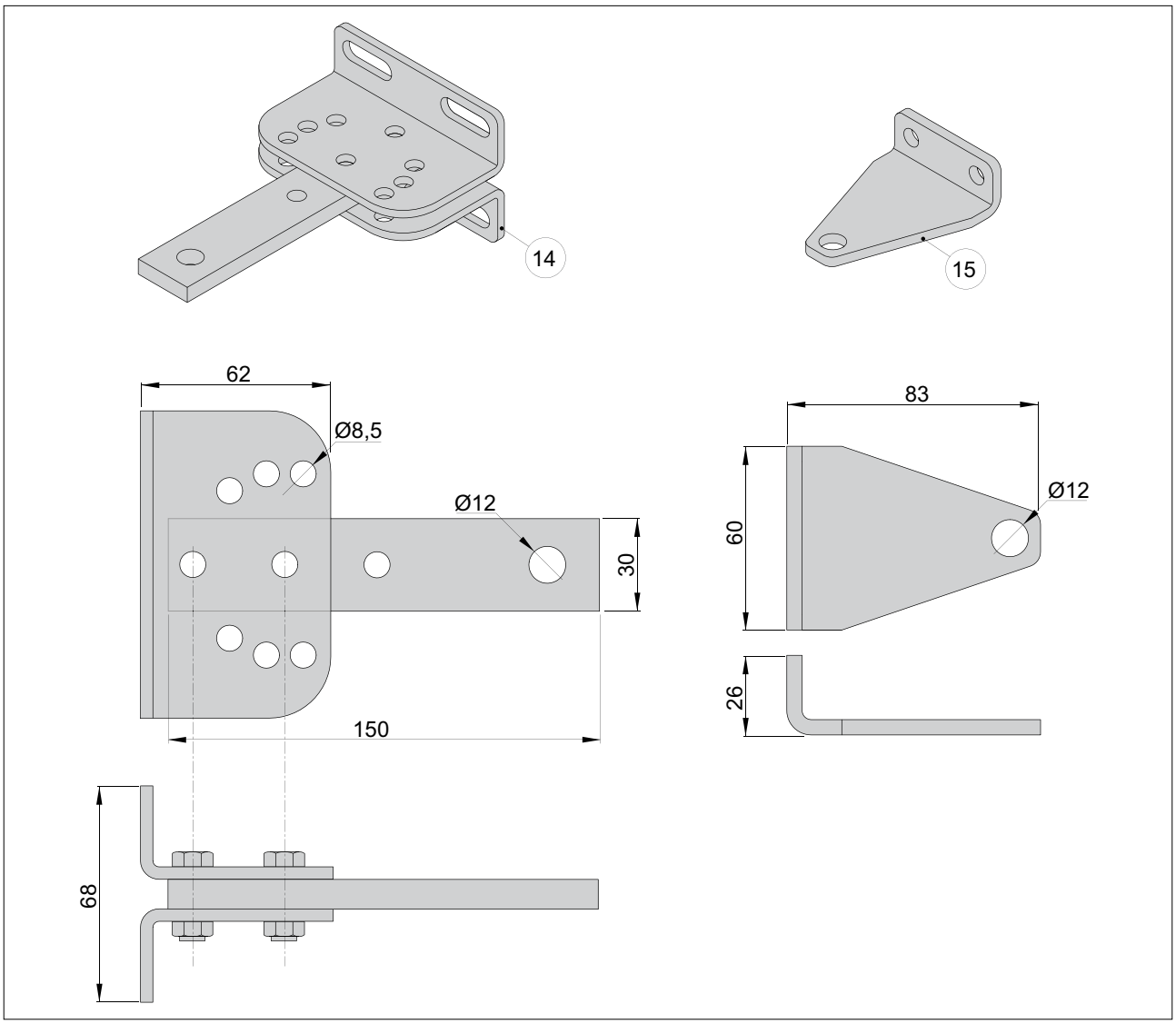

Réf.	Code	Description
9		Déblocage a clé
10		Couvercle
11		Tube d’entraînement
12		Couvre-tube
13		Bouchon de fermeture
14		Patte posterieure
15		Patte antérieure
16		Bride d’attache de la gaine passe-câble

5. INSTALLATION

Toutes les mesures reportées sont exprimées en millimètres (mm), à moins d'indications différentes.

5.1 Contrôles préliminaires

Contrôler que la structure est robuste et que les gonds sont bien graissés. Prévoir une butée d'arrêt à l'ouverture et à la fermeture.

5.2 Installation du motoréducteur

Contrôler les mesures de l'installation en fonction de la distance qui existe entre le gond du vantail et l'arête du poteau [C] et de l'angle d'ouverture désiré [D].
Les mesures de l'installation qui sont indiquées dans le tableau permettent de choisir les valeurs de [A] et [B] en fonction de l'angle d'ouverture désiré et en référence aux espaces et aux encombrements qui se trouvent sur le site.
REMARQUE : pour que le mouvement du portail soit régulier les mesures [A] et [B] doivent être égales.
En augmentant la mesure [A] on réduit la vitesse de rapprochement en ouverture.
En augmentant la mesure [B] on réduit la vitesse de rapprochement en fermeture et on augmente la résistance à l'effraction.
En augmentant la mesure [B] on augmente les degrés d'ouverture du portail.
Les mesures [A] et [B] doivent de toute manière être compatibles avec la course utile du piston; ce qui fait que si l'on augmente la mesure [A] il faut diminuer la mesure [B] et vice-versa.

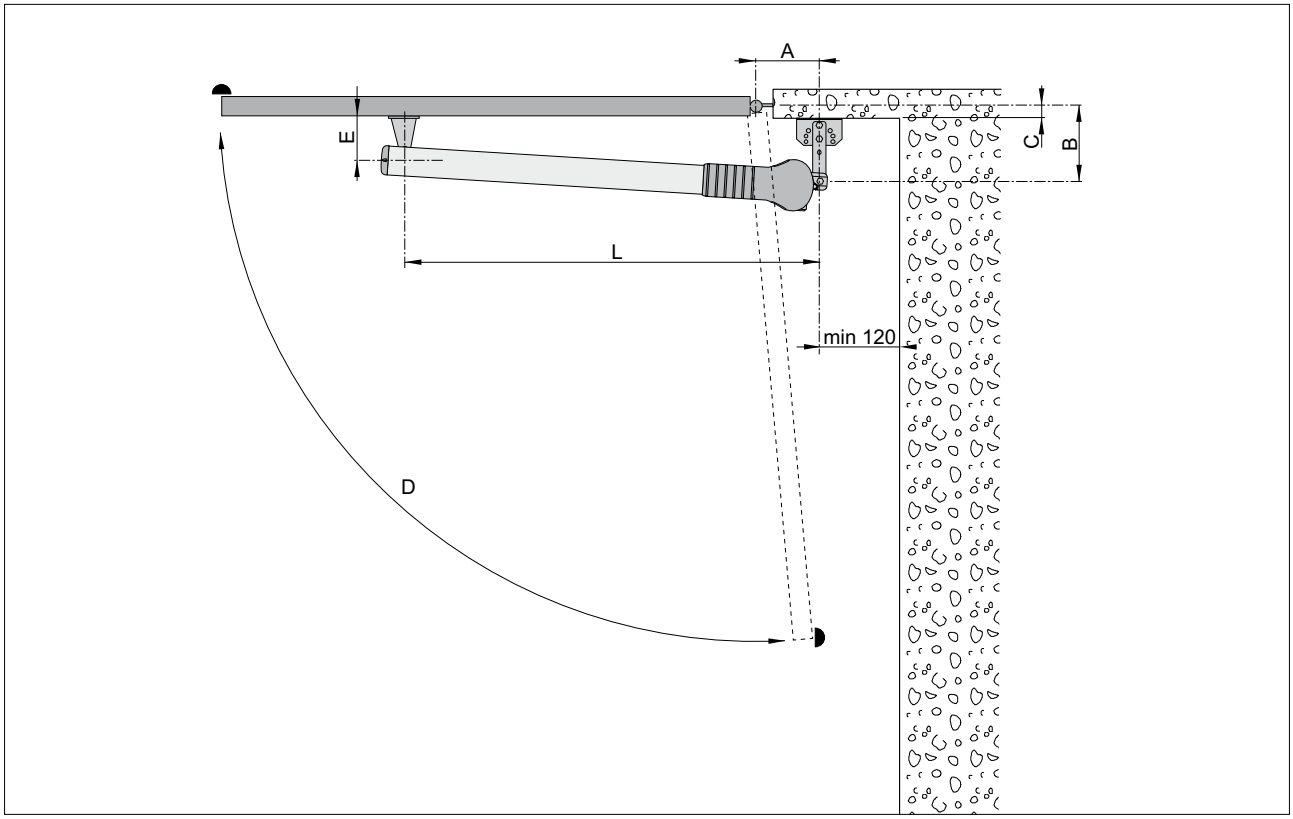

A	B	C max	D max	E	L
150	150	85	100°	75	910
120	160	95	100°		
120	180	115	100°		
160	120	55	110°		

- Dans le cas où il faudrait modifier le sens d'ouverture du motoréducteur, suivre les indications fournies dans la figure (exemple de transformation moteur avec sens d'ouverture de droite à gauche).

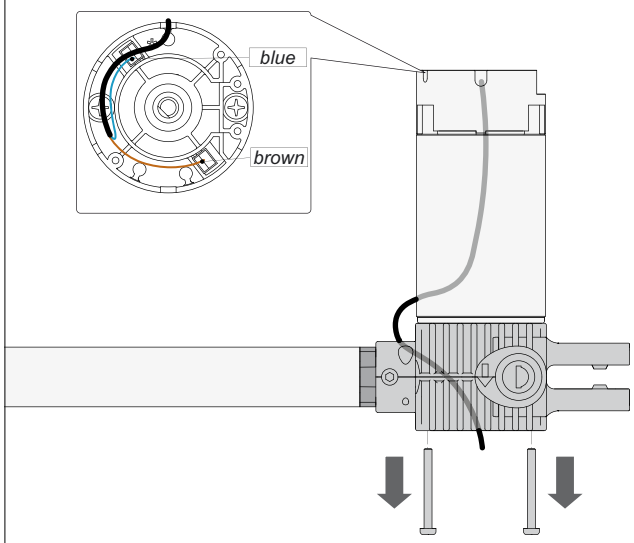

- Dévisser les vis de fixation du moteur.

1

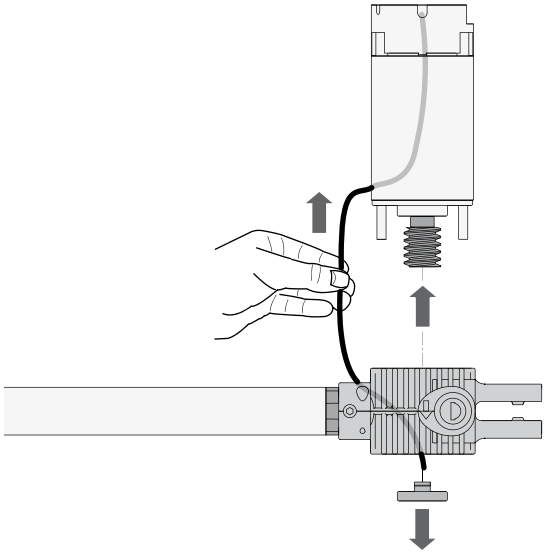

- Enlever le moteur, le bouchon du réducteur et dégager le câble du moteur.

2

Faire tourner le réducteur de 180°.

3

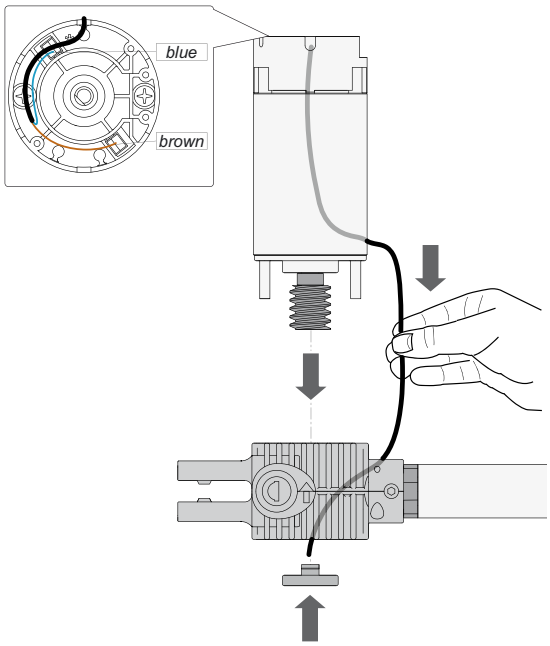

- Après avoir fait tourner le réducteur, remettre le moteur, le bouchon et enfiler le câble. *ATTENTION : le moteur doit être monté de manière à ce que le câble reste de la partie opposée au déverrouillage.*

4

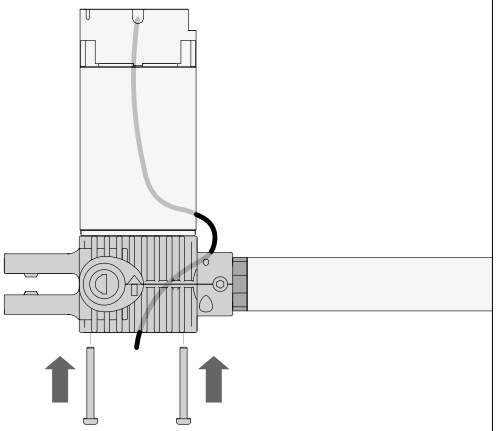

- Insérer et fixer les vis de fixation du moteur.

5

- Fixer la patte posterieure [14] en respectant les mesures [A] et [B] en fonction de l'angle d'ouverture désiré [D].
  Sur la patte posterieure il y a des trous pour faciliter le montage.
- Fixer le piston à la patte posterieure [14] avec l'axe [F] fourni avec l'équipement
- Allonger le tube d'entraînement [11] le plus possible et le raccourcir de 20 mm environ.
  ATTENTION: les butées d'arrêt doivent conserver une marge de course du tube d'entraînement de 10 mm aussi bien en position de vantail fermé que de vantail ouvert.
- Avec le vantail complètement fermé positionner la patte antérieure [15], contrôler si elle est bien alignée avec celle posterieure et la fixer au vantail.
- Fixer le piston à la patte antérieure avec le pivot [G] fourni. Pour garantir un bon fonctionnement les motoréducteurs doivent être montés avec le carter du moteur en haut.
- Débloquer le motoréducteur et contrôler, en déplaçant le portail à la main, si toute la course se fait sans aucune interférence. Lubrifier légèrement les articulations avant et arrière.

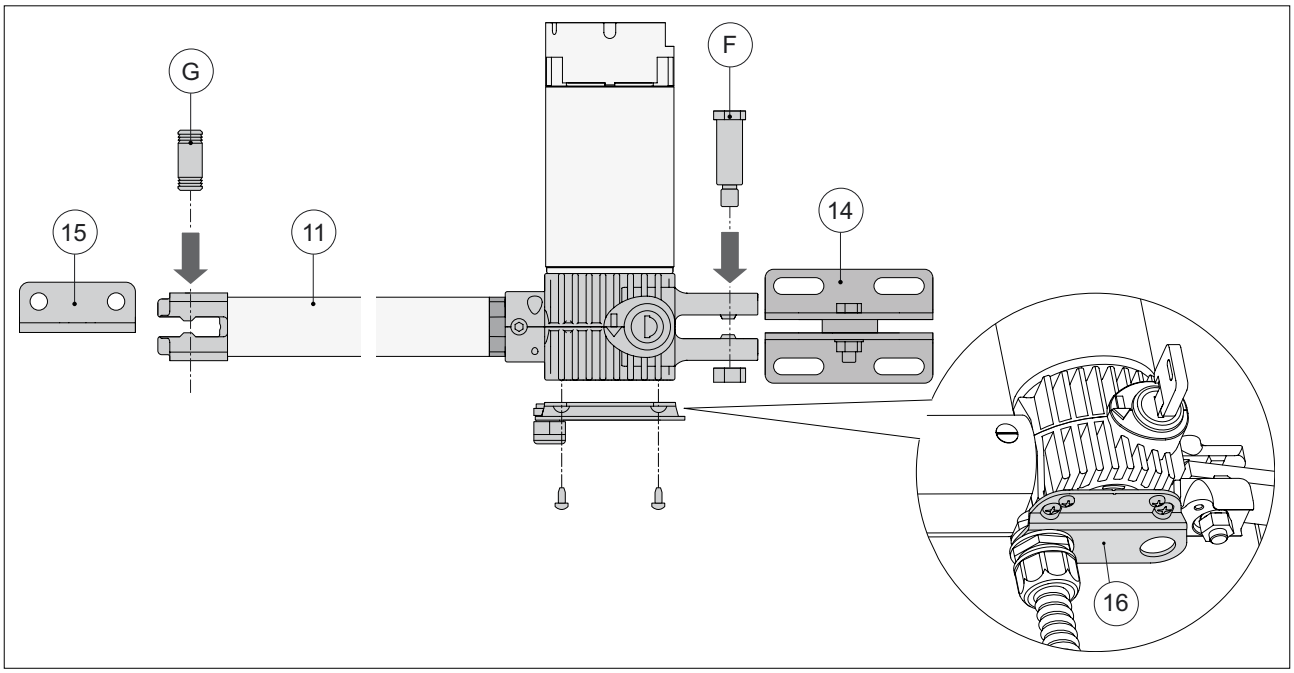

- Assembler le couvre-tube [12] avec le bouchon [13] et le joint et le fixer avec les vis [H] fournies avec l'équipement.
  Attention au sens d'introduction. Les ouvertures sur le bouchon de fermeture [13] doivent se trouver dans la partie inférieure pour permettre à l'eau de s'écouler.
- Monter le carter [10] en le fixant avec la vis [N], en faisant attention au positionnement du câble.

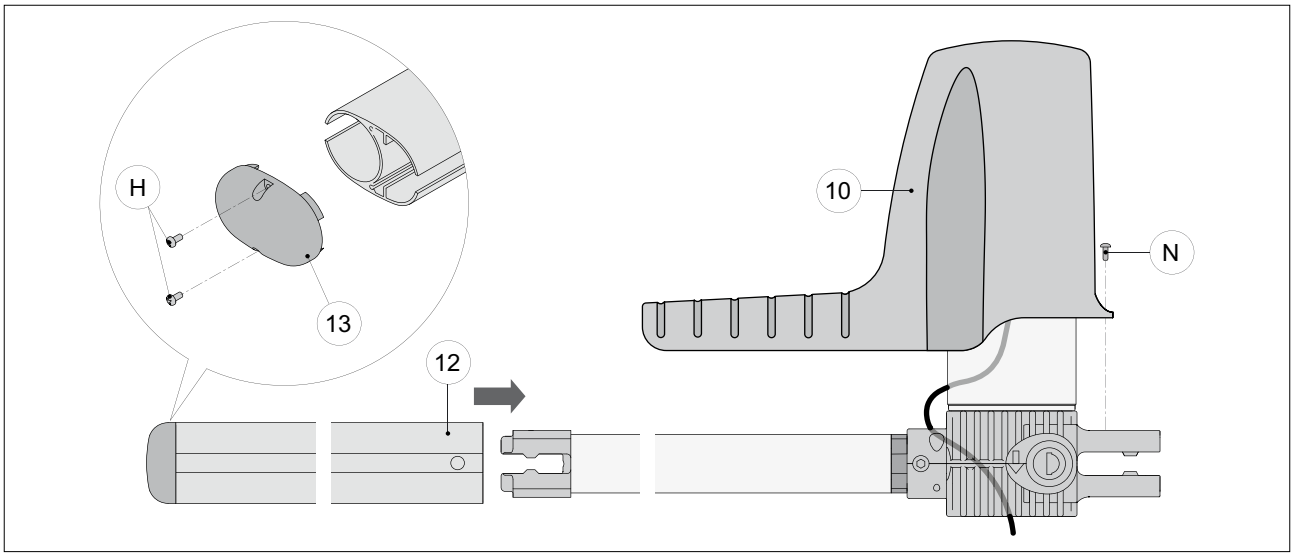

6. RACCORDEMENTS ELECTRIQUES

Avant de raccorder l'alimentation électrique, vérifier que les données de la plaque correspondent à celles du réseau de distribution électrique.
Prévoir, sur le réseau d'alimentation, un interrupteur sectionneur omnipolaire présentant une distance d'ouverture des contacts supérieure ou égale à 3 mm.
Vérifier que, en amont de l'installation électrique, sont montés un disjoncteur différentiel et une protection contre les surintensités adaptés.
Le motoréducteur OBBI3BH-OBBI3BFCH peut être raccordé au armoire électronique E2HOB.
Les raccordements électriques et la mise en marche des motoréducteurs OBBI3BH et OBBI3BFCH sont illustrés dans la figure et dans le manuel d'installation de l'armoire électronique E2H.

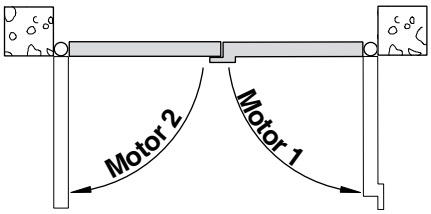

Motor 1	Bornier armoire électronique E2HOB		
	31	32	33
OBBI3BH	Bleu	/	Noir
OBBI3BFCH	Marron	Vert	Blanc

Motor 2	Bornier armoire électronique E2HOB		
	34	35	36
OBBI3BH	Noir	/	Bleu
OBBI3BFCH	Blanc	Vert	Marron

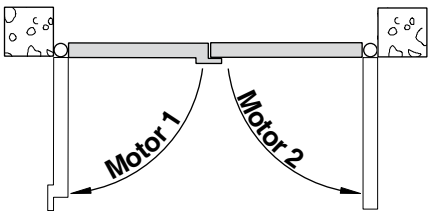

Motor 1	Bornier armoire électronique E2HOB		
	31	32	33
OBBI3BH	Noir	/	Bleu
OBBI3BFCH	Blanc	Vert	Marron

Motor 2	Bornier armoire électronique E2HOB		
	34	35	36
OBBI3BH	Bleu	/	Noir
OBBI3BFCH	Marron	Vert	Blanc

6.1 Réglage fin de course OBBI3BFCH

Le motoréducteur OBBI3BFCH est équipé de fins de course magnétiques. Régler les fins de course de manière à obtenir une ouverture et une fermeture correcte de l'automatisme comme indiqué sur la figure.

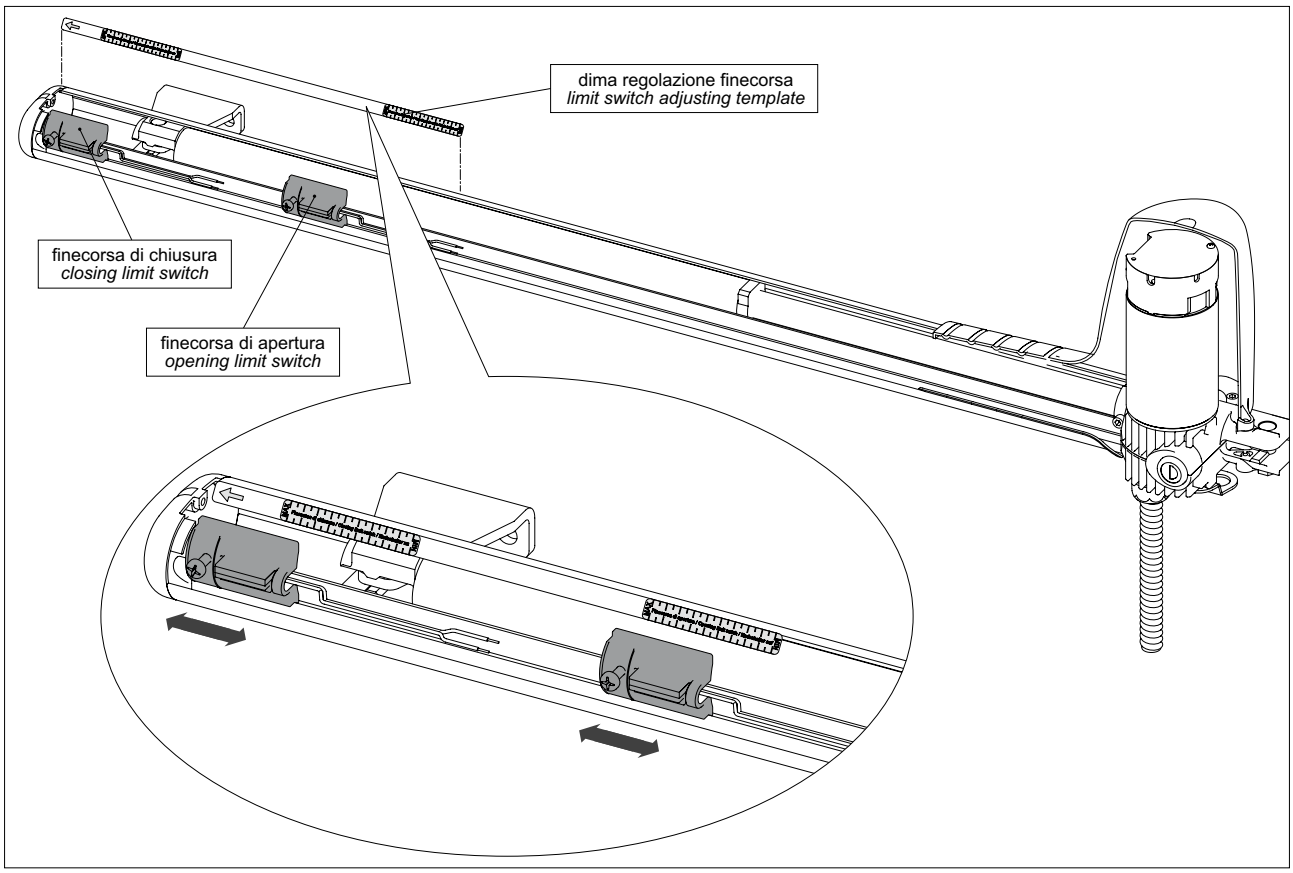

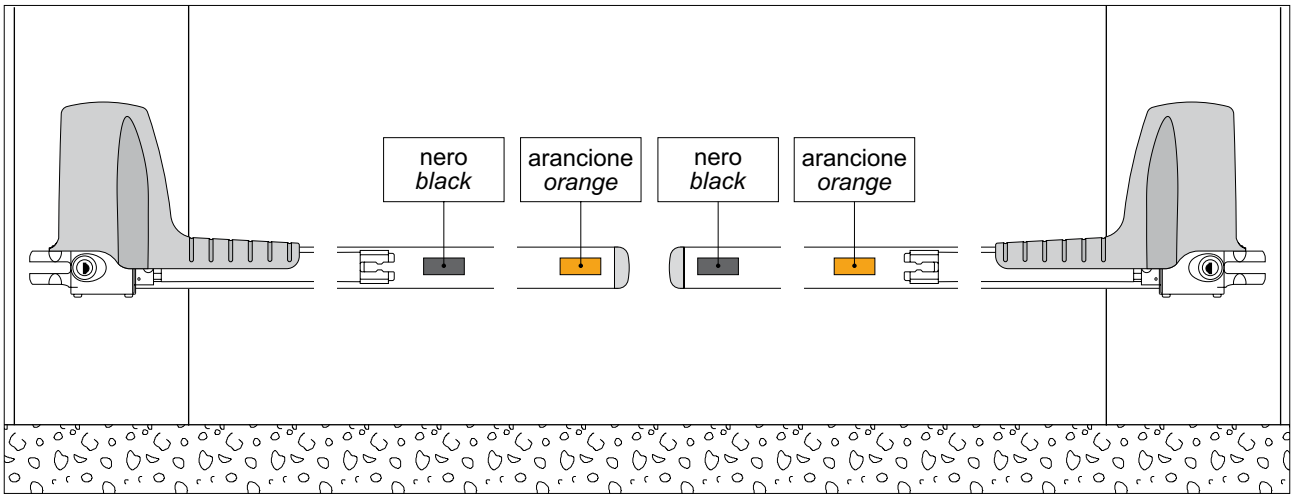

7. PLAN D'ENTRETIEN ORDINAIRE

Effectuer les opérations et les vérifi cations suivantes tous les 6 mois, en fonction de l'intensité d'utilisation de l'automatisme.

Couper l'alimentation 230 V~ et batteries si présentes:

- Nettoyer et graisser, avec de la graisse neutre, les axes de rotation, les gonds du portail et la vis d'entraînement.
- Vérifier la tenue des points de fixation.
- Contrôler le bon état des raccordements électriques.

Remettre l'alimentation 230 V~ et batteries si présentes:

- Contrôler les réglages de force.
- Contrôler le bon fonctionnement de toutes les fonctions de commande et de sécurité (photocellules).
- Contrôler le bon fonctionnement du systéme de déverrouillage.
- Vérifier le fonctionnement des batteries (en continu) en présence de l'armoire électronique E2HOB en coupant l'alimentation et en effectuant quelques manœuvres consécutives. Après quoi, rebrancher l'alimentation 230 V~.

ATTENTION: Pour les pièces de rechange, se reporter au catalogue spécifique.

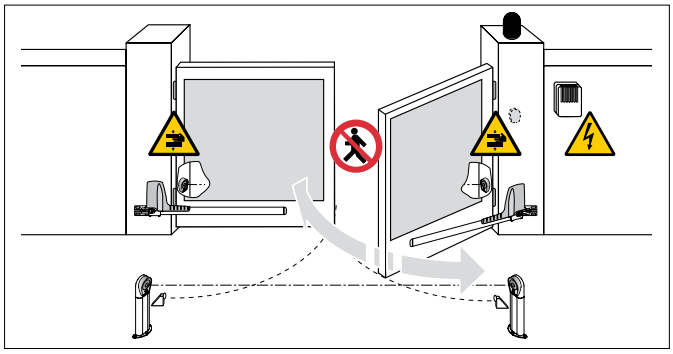

8.1 Consignes générales de sécurité

Les présentes consignes font partie intégrante du produit et doivent être remises à l'utilisateur.
Les lire attentivement car elles fournissent des indications importantes sur la sécurité à l'installation, à l'utilisation et à l'entretien. Il faudra conserver ces instructions et les transmettre à tout nouveau propriétaire de l'installation.
Ce produit est destiné au seul usage pour lequel il a été expressément conçu.
Toute autre utilisation doit être considérée comme impropre et donc dangereuse. Le constructeur ne peut être tenu pour responsable d'éventuels dommages causés par un usage impropre, irrationnel ou erroné.
Éviter d'opérer près des charnières ou des organes mécaniques en mouvement.
Ne jamais rentrer dans le rayon d'action de le portail motorisée lorsqu'elle est en mouvement.
Ne jamais s'opposer au mouvement del portail motorisée, car cette situation s'avère très dangereuse.
Ne jamais permettre aux enfants de jouer ou de rester dans le rayon d'action de le portail motorisée.
Tenir hors de la portée des enfants les radiocommandes et/ou tout autre dispositif de commande, afin d'éviter que le portail motorisée ne puisse être involontairement actionnée.
En cas de défaut ou de dysfonctionnement du produit, désactiver l'interrupteur d'alimentation et ne jamais essayer de le réparer ou d'intervenir directement, mais s'adresser uniquement à un professionnel compétent.
Le non respect des indications ci-dessus peut créer des situations dangereuses.
Toute intervention de nettoyage, d'entretien ou de réparation doit être réalisée par un professionnel compétent.
Afin de garantir l'efficacité et le bon fonctionnement de l'installation, suivre scrupuleusement les indications du constructeur en faisant effectuer périodiquement, par un professionnel compétent, l'entretien périodique de le portail motorisée. En particulier, il est recommandé de faire vérifier périodiquement le bon fonctionnement de tous les dispositifs de sécurité. Les interventions d'installation, d'entretien et de réparation doivent être documentées et tenues à la disposition de l'utilisateur.
Pour l'évacuation des appareils électriques et électroniques, des batteries et des accumulateurs, l'utilisateur devra remettre le produit aux centres de collecte différenciée mis en place par les administrations communales.

8.2 Instructions de déverrouillage manuel

En cas de panne ou de coupure de courant, déverrouiller la serrure électrique éventuelle, introduire la clé et la tourner dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre (dans le sens indiqué par la flèche sur le motoréducteur). Ouvrir le portail à la main.
Pour rebloquer les vantaux tourner la clé dans le sens des aiguilles d'une montre (dans le sens contraire à celui indiqué par la flèche sur le motoréducteur). Pour faciliter l'opération déplacer légèrement le vantail.

ATTENTION: effectuer les opérations de verrouillage et déverrouillage du vantail avec le moteur arrêté.

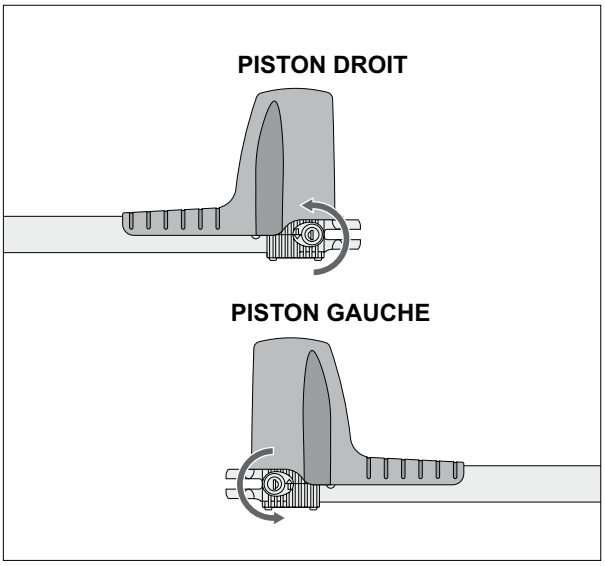

DITEC S.p.A.
Via Mons. Banfi, 3
21042 Caronno Pertusella (VA) - ITALY
Tel. +39 02 963911 - Fax +39 02 9650314
www.ditec.it - ditec@ditecva.com

À DÉTACHER ET À REMETTRE À L'UTILISATEUR

DITEC S.p.A. Via Mons. Banfi, 3 21042 Caronno P.lla (VA) Italy Tel. +39 02 963911 Fax +39 02 9650314
www.ditec.it ditec@ditecva.com

DITEC BELGIUM LOKEREN Tel. +32 9 3560051 Fax +32 9 3560052 www.ditecbelgium.be **DITEC DEUTSCHLAND** OBERURSEL Tel. +49 6171 914150 Fax +49 6171 9141555 www.ditec-germany.de **DITEC ESPAÑA** ARENYS DE MAR Tel. +34 937958399 Fax +34 937959026 www.ditecespana.com **DITEC FRANCE** MASSY Tel. +33 1 64532860 Fax +33 1 64532861 www.ditecfrance.com **DITEC GOLD PORTA** ERMESINDE-PORTUGAL Tel. +351 22 9773520 Fax +351 22 9773528/38 www.goldporta.com **DITEC SVIZZERA** BALERNA Tel. +41 848 558855 Fax +41 91 6466127 www.ditecswiss.ch **DITEC ENTREMATIC NORDIC** LANDSKRONA-SWEDEN Tel. +46 418 514 50 Fax +46 418 511 63 www.ditecentrematicnordic.com **DITEC TURCHIA** ISTANBUL Tel. +90 21 28757850 Fax +90 21 28757798 www.ditec.com.tr **DITEC AMERICA** ORLANDO-FLORIDA-USA Tel. +1 407 8880699 Fax +1 407 8882237 www.ditecamerica.com **DITEC CHINA** SHANGHAI Tel. +86 21 62363861/2 Fax +86 21 62363863 www.ditec.cn